

FR



Chypre de cœur

VOTRE SÉCURITÉ

LES ROUTES DE CHYPRE

Conduisez prudemment,
cela est votre responsabilité



Produit par l'Organisation du Tourisme de Chypre en coopération avec la Police de Chypre, le Ministère de la Communication et de l'Équipement et les Associations de Location de Voitures.



Nous espérons que vous passez un agréable séjour à Chypre et nous vous encourageons vivement à explorer l'île. Nous disposons d'un réseau routier moderne et efficace, qui relie les principales villes aux nombreux endroits touristiques susceptibles de vous intéresser. Avant de prendre la route, veuillez prendre le temps de lire attentivement la notice suivante, importante pour votre sécurité.

- A Chypre, nous conduisons à GAUCHE et **PAS à droite**.
- **Pour leur sécurité ainsi que pour celle des autres**, les conducteurs doivent strictement respecter les limites nationales de vitesse. La vitesse maximale autorisée sur les autoroutes de l'île est de 100 km/h - le minimum est de 65 km/h. A moins d'une autre indication, la vitesse maximale sur les routes interurbaines et sur les routes de campagne est de 80 km/h. Dans les agglomérations, à moins d'une indication autre, la vitesse maximale est de 50 km/h.
- **Il vous est interdit de prendre le volant** si votre taux d'alcool dans le sang ou par litre d'air expiré est supérieur à la limite autorisée. Celle-ci est fixée à 50 milligrammes d'alcool pour 100 millilitres de sang (BAC 0.5 mg/ml). La limite admissible est de 22 microgrammes d'alcool pour 100 millilitres d'air expiré.
- **L'utilisation du téléphone portable pendant la conduite est interdite**. Elle n'est autorisée qu'avec un kit mains libres.
- **Le port de la ceinture est obligatoire aussi bien à l'avant qu'à l'arrière du véhicule**. Les enfants de moins de 12 ans mesurant moins de 1,5 mètres doivent être protégés par une ceinture de sécurité adaptée ou attachés par un système adéquat.
- Si vous conduisez un véhicule motorisé durant votre séjour, veuillez noter que vous aurez besoin d'un permis de conduire valide, en tenant compte des points suivants:
 - Les citoyens européens peuvent se servir du permis de conduire de leur pays.
 - Les citoyens non-européens peuvent se servir du permis de conduire de leur pays pour une période de 30 jours maximum ou d'un permis de conduire international valide.
 - Les citoyens de la Norvège, de l'Islande, du Lichtenstein, de l'Australie, de la Russie, de la Géorgie, de l'Ukraine, de la Suisse, du Zimbabwe, des Etats-Unis, du Japon, du Canada, de la Nouvelle Zélande, de l'Afrique du Sud, de la Corée du Sud et de la Serbie peuvent se servir du permis de conduire de leur pays pour une période de 6 mois maximum. Au bout de cette période de 6 mois ils doivent faire une demande pour l'obtention d'un permis de conduire Chypriote sans devoir repasser l'examen d'obtention du permis.

- Les citoyens de pays qui ne se trouvent dans aucune des catégories ci-dessus doivent obtenir un permis de conduire Chypriote en suivant la procédure adéquate, c'est-à-dire en passant l'examen d'obtention du permis (théorie et pratique).
 - **Concernant l'utilisation d'une motocyclette ou d'un vélomoteur, veuillez garder à l'esprit que:**
 - La loi stipule que le port du casque est obligatoire pour le conducteur ainsi que pour le passager. Les agences de location doivent vous fournir sur demande un/des casque(s) au moment de la location.
 - Un passager peut être transporté sur une motocyclette ou vélomoteur à condition d'être âgé de 12 ans ou plus, et d'être assis à califourchon sur le siège.
 - Les phares doivent être allumés aussi pendant la journée.
 - **Vérifiez que vous êtes couvert par une assurance accident ou dégâts.**
 - **Les piétons doivent toujours garder à l'esprit que les voitures roulent à gauche. C'est pourquoi il est impératif de toujours:**
 - Marcher sur le trottoir. En l'absence de trottoir, il faut marcher du côté droit (face aux voitures).
 - Regarder à droite d'abord, avant de traverser n'importe quelle route.
 - Porter, la nuit, des badges fluorescents spéciaux sur vos vêtements, ou des vêtements de couleur claire, afin d'être visibles sur l'autoroute.
 - **Autoroutes:**
 - Les voitures circulent sur la bande de gauche de l'autoroute
 - La bande de droite peut être utilisée seulement pour:
 - Dépasser un autre véhicule
 - Parce que la bande de gauche n'est pas libre
 - Pour céder la priorité à une voiture qui entre sur l'autoroute.
- Sur l'autoroute, il est strictement interdit:**
- D'arrêter et/ou de garer son véhicule.
 - Aux piétons, de rentrer sur l'autoroute ou de la traverser
 - De conduire une bicyclette, une mobylette ou un véhicule agricole
- **En cas d'accident, appelez immédiatement le 199 ou le 112.**

NOUS VOUS SOUHAITONS UN TRES AGREABLE SEJOUR ET VOUS REMERCIONS DE NOUS AIDER A PRESERVER LA SECURITE ROUTIERE DE CHYPRE, POUR TOUS.